



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2020 –
COLLEGE DE L'ASSOMPTION A RENNES

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h05 par Monsieur LE YONDRE.

Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Merci de votre présence nombreuse à cette Assemblée, qui se déroule dans des conditions particulières. Je suis vraiment très heureux de vous revoir après cette longue interruption.

Je dois excuser :

Mr CHENUT, Président du Conseil Départemental, habitué de nos AG mais qui est ce jour pris par des engagements antérieurs.

Mr HOLVECK, Président du Stade Rennais

Je remercie de leur présence :

Mr BOURCIER, Vice-Président du Conseil Départemental en Charge des Sports

Mr DEBARBAT, Président de la LFA

Mr HILLION, Président de la Ligue de Bretagne

Mr SAMSONOFF, Directeur Adjoint de la FFF et Directeur Général de la LFA

Mr DANZE, Stade Rennais qui représente ce jour Mr HOLVECK

A) Quorum

INSCRITS		Calcul Quorum	Minima
Nombre clubs Inscrits	245	1/3 des Clubs inscrits	82
Voix des inscrits	573	1/3 des voix des inscrits	192
Présents ou représentés		Taux Présents	
Nombre clubs Présents	216	% Clubs Présents	88,16%
Total Voix des présent	539	% Voix Présents	94,07%

Le Quorum étant respecté cette AG peut se mener à bien avec en plus du rapport d'activité et le bilan financier, l'élection du Comité de Direction pour la mandature 2020/2024.

B) Intervention du Président

Une saison 2019/2020 particulière :

Un hiver marqué par les intempéries avec des reports de matchs de début Novembre, jusqu'au mois de Mars avant l'arrêt de nos compétitions. Pas un seul week end sans report de rencontre.

Cependant, nous avons la chance en Ille et Vilaine d'avoir un territoire comptant un nombre de terrains synthétiques important ce qui a permis de limiter les conséquences sur nos compétitions.

De plus, avec la règle d'inversion des rencontres adoptée il y a un peu plus d'un an en AG de Ligue, les compétitions ont pu se dérouler correctement même si tout ceci a généré de nombreux soucis sur le plan administratif, pas aidé par le nouveau logiciel de gestion des compétitions

- Arrêt des compétitions le 13 Mars 2020 avec le COVID 19
 - o Beaucoup d'échanges avec nos instances de tutelle et de nombreuses décisions à prendre, de choix à opérer.
 - o Nombreux échanges téléphoniques avec certains d'entre vous, certaines de vos propositions ayant d'ailleurs été retenues.
 - o Les choix opérés étaient si on regarde objectivement les meilleurs, plus de clubs bénéficiaires des dispositions adoptées que l'inverse, limitation au strict minimum des descentes et réalisation de montées supplémentaires.

Je vous remercie de votre compréhension et de vos échanges qui ont toujours été cordiaux, respectueux et compréhensif dans cette période difficile. Les règles applicables sur l'ensemble du territoire ont été décidées en concertation totale FFF/LIGUES/DISTRICTS.

Cette crise a eu d'autres conséquences :

- Craintes pour le futur :
 - o Baisse du nombre de pratiquants même si cela ne peut encore se vérifier à ce jour.
 - o Crainte financière pour vos clubs car non réalisation des différentes animations de fin de saison.

Pour pallier à ce constat, la FFF a mis en place le Fond de Solidarité qui s'ajoute aux aides déjà existantes :

- FFA Infrastructures
- FFA Emploi
- FFA Formation
- Aides aux Clubs Nationaux.

Pour cette saison les aides versées aux clubs en Ile et Vilaine

FFA Infrastructures	226300
FFA Emploi	104000
FFA Formation	12500
Dotation club AG AOUT 2019	28000
	370800
Fond solidarité	450000
TOTAL AIDES APPORTEES SUR D35	820800

De plus, à la fin de cette assemblée dans le cadre du fond de solidarité nous vous remettrons 2500 ballons et 1000 chasubles.

Un mandat 2016/2020 qui se termine avec beaucoup de satisfaction :

- Effectifs en hausse ou stable depuis plusieurs années.
- Foot féminin qui se développe sur l'ensemble du territoire
- Fort développement de la pratique Futsal
- Renouvellement des arbitres exceptionnel l'an dernier avec 119 nouveaux arbitres.
- Plus de 500 éducateurs formés chaque année.
- Des réussites sportives comme le Stade Rennais qui jouera la Champions League pour la 1^{ère} fois.

Je vous félicite pour le travail que vous effectuez dans vos clubs et j'espère que cette saison sera moins compliquée que la précédente.

Je voudrais aussi vous remercier pour les nombreuses marques de sympathie et de soutien que j'ai reçu le mois dernier lors du décès de ma maman. Le football est une grande famille et se retrouve toujours dans les moments les plus difficiles.

Merci encore et bonne assemblée

C) INTERVENTION M.DANZE :

Je représente aujourd'hui Mr HOLVECK, Président du Stade Rennais et je souhaite rappeler notre attachement et les bonnes relations que nous entretenons avec l'ensemble des partenaires Ligue et District ainsi qu'avec les clubs amateur. Le Stade Rennais dès qu'il le peut essaie de mettre à disposition des clubs amateurs ses infrastructures.

Les conditions actuelles ne permettent pas d'accueillir les spectateurs normalement au Roazhon Park mais nous espérons que ces contraintes évolueront prochainement.

Mr DANZE et Mr SAMSONOFF remettent les récompenses du Challenge de la Sportivité (Jeu de maillots, Abonnements et Billets Stade Rennais) aux lauréats 2019/2020 :

Ligue: AV IRODOUER et ESK BROCELIANDE

D1: ASSP EPINIAC – AS ERCE/LIFFRE – USC CHAVAGNE – FC LA MEZIERE MELESSE

D2: US GOSNE, AS ETRELLES, UFC ARON, JS NOUVOITOU, LA NOE BLANCHE, US GAEL MUEL

D3: TREMBLAY CHAUVIGNE – OC BRETIEN – AS PARTHENAY – ST MALO PHILY

D4/D5: CS PLESDER TREVEREN – US LA BAUSSAINE ST HUAL

D) INTERVENTION M.DELEON – SECRETAIRE GENERAL :

Le secrétaire général commente **le rapport d'activité (Voir Détail rapport activité en ANNEXE)**

Une saison tronquée avec l'arrêt des compétitions au 13 mars et une saison compliquée au départ avec la mise en place du nouveau module compétitions et les nombreux intempéries de l'hiver.

La courbe du nombre de licenciés reste ascendante malgré une baisse entre la saison 2018/2019 et la saison 2019/2020

Nous pouvons noter la continuelle augmentation des licenciés en féminines et Futsal

En ce qui concerne les clubs en activité on constate une légère augmentation pour la saison 2019/2020.

- SENIORS :

- Classement des championnats effectués au quotient
- 1 seule descente par groupe et accessions réglementaires conformément aux directives comex suite à l'arrêt des compétitions

- JEUNES :

- Stabilité des effectifs sauf en U15 et U18 légère régression.
- Grosse augmentation pour les U14 mais perte de 50% des effectifs entre U15 et U20.
- Utilisation de la FMI négligée ou non utilisée dans certains clubs.
- Envois des feuilles de match avec du retard.
- Une attention particulière sera portée sur l'utilisation de la FMI dans les Championnats Jeunes.

- FOOT A EFFECTIF REDUIT :

	Licenciés	Dont féminines	Equipes
U6 U7	3210	165	551
U8 U9	4835	393	615
U10 U11	5318	617	386
U12 U13	4581	493	343

○

- **U13 :**
 - Critérium Départemental : 80 équipes réparties en 3 niveaux.
 - Secteur : 263 équipes réparties en 3 niveaux.
 - Reprise de la saison 20/21 le 26/09.
- **U11 :**
 - 386 équipes réparties en 3 niveaux.
 - Inscription des équipes dans chaque secteur et reprise le 26/09.
- **U9 – Foot à 5 :**
 - 185 clubs concernés. 615 équipes.
 - Moins de garçons licenciés mais plus de filles.
 - Seule la rentrée du foot le 21/09/2019 a eu lieu.
 - Matinée à la Foire Exposition
 - Journée Nationale des Débutants ont été annulées.
- **U7 – Foot à 4 ou à 3 :**
 - 195 clubs concernés dont 177 qui peuvent avoir une équipe.
 - Moins de garçons dans les licenciés mais plus de filles.
 - 551 équipes
 - 1 à 2 plateaux par mois surtout le samedi matin (95% des secteurs).

Comme pour les U9, seule la journée de rentrée le 28/09/2019 a pu avoir lieu. Plateau Foire Expo, Plateau en Lever de Rideau Match L1 et Journée Départementale annulées

De larges remerciements sont adressés à tous les responsables de secteur pour les catégories U6 à U13 pour leur travail, leur dévouement et leur présence aux événements de fin de saison. Ils sont de plus en plus sollicités et doivent acquérir de nouvelles compétences (informatique, gestion de site, messagerie....).

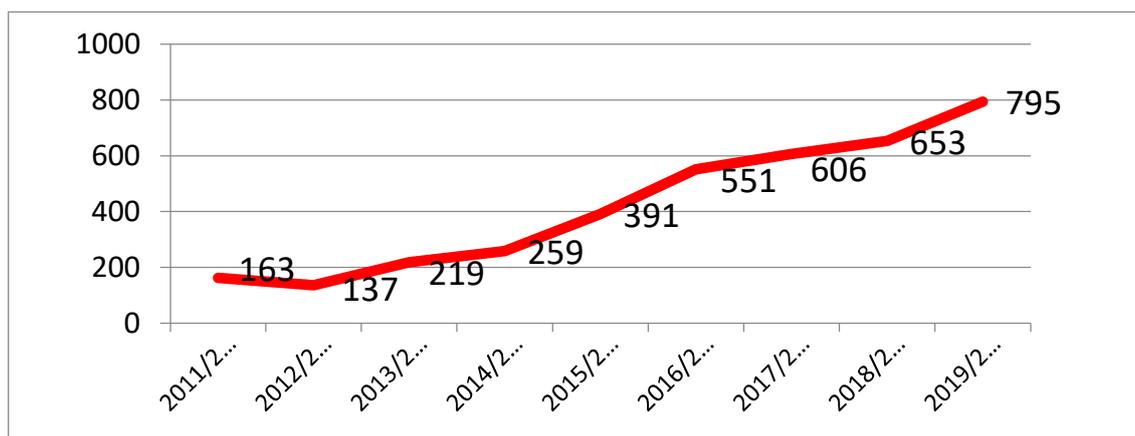
- **FEMININES :**
 - Toujours une augmentation du nombre de licenciées surtout chez les plus jeunes (+14%)

Saison 2019-2020		Saison 2018-2019		Soit
4006 licenciées		3524 licenciées		+ 13,6%
Seniors F	759	Seniors F	700	+ 8,4%
U16F- U17F- U18F	496	U16F- U17F- U18F	440	+ 12,7%
U14F-U15F	554	U14F-U15F	482	+ 14,9%
U12F-U13F	493	U12F-U13F	431	+ 14,4%
U6F-U11F	1175	U6F-U11F	955	+ 23%
Futsal F	59	Futsal F	50	+ 18%
Dirigeantes	470	Dirigeantes	466	+ 0,9%

- Accession en Ligue Seniors du FC PLELANT MAXENT et FC ATLANTIQUE VILAINE
- Augmentation significative du nombre d'équipe par catégorie chez les jeunes et les seniors.
- U8F – Filles O Foot : 24 équipes engagées
- U11F – D Filles Foot : 54 équipes engagées
- Rentrée du Foot et Femina Soccer Cup ont eu lieu
- Femina Beach Cup – Plateau à la Piverdiere – Plateau au Roazhon Park annulés suite crise COVID.

- **FOOT ENTREPRISE :**
 - 610 Licenciés surtout répartis chez les Seniors et Vétérans
 - 20 équipes réparties en 2 Groupes (D1 et D2)
 - Championnat qui se joue le vendredi soir sauf pour 3 équipes qui jouent le samedi après-midi.
 - Coupe de District : Seul le 1^{er} tour a été joué
 - Coupe de France Foot Entreprise : 4 clubs au 1/32^{ème} de finale, aucun en 1/16^{ème}.

- **FUTSAL:**
 - Forte croissance du nombre de licenciés : 150 de plus tous les ans depuis 5 ans.



- 49 équipes en District (+9) réparties sur 3 niveaux (D1 – D2 – D3)
- 3 équipes en Championnat Régional et 1 équipe en Championnat National D2
- ES THORIGNE FOUILLARD et LA MASIA CHATEAUGIRON accèdent en Ligue.

- **VETERANS :**
 - 129 équipes réparties en 13 groupes en Foot à 11.
 - 14 équipes réparties en 2 groupes Foot à 7.
 - Arrêt Championnat le 6 mars 2020.
 - 123 équipes engagées en Coupe : Arrêt en ¼ de Finale.

- **LOISIRS :**
 - Challenge Loisirs : 10 équipes engagées – jouent le dimanche matin.
 - Foot en Marchant : Plusieurs clubs ont lancé des sections
 - Foot 5 : Création d'un Challenge pour la saison 2020/2021 au Soccer Cap Malo
 - ❖ 1 Groupe – 8 équipes – 14 journées

- **COMMISSION DE DISCIPLINE:**
 - 28 réunions dont une en Visio
 - 7 Auditions (une en féminine)
 - 3 dossiers soumis à l'instruction
 - 5730 dossiers disciplinaires :
 - ❖ Cartons rouges : 402 _ Cartons jaunes : 5226
 - ❖ 102 dossiers divers (police des terrains, absence de rapport, amendes...)
 - ❖ 335 joueurs suspendus pour 3 cartons jaunes reçus en moins de 3 mois.
 - ❖ Baisse de 20% des cartons rouges et jaunes mais saison écourtée.

De date à date peu de variations par rapport à la saison passée.

A noter une diminution du nombre de sanctions longues

Cependant, on peut noter une augmentation des dossiers pour police des terrains (3 clubs sanctionnés), rappel aux devoirs de sa charge (19 dirigeants sanctionnés) et manque rapport de l'arbitre (21 dossiers). On peut noter également une large augmentation des propos ou comportements *excessifs, blessants, grossiers, obscènes, menaçants ou racistes* qui représentent 30 % des cartons rouges.

Les fautes grossières représentent 21% et actes de brutalité 15%.

En conclusion :

- Plus de dirigeants sanctionnés, 17 suspendus cette saison dont 4 avec 8 matchs.
- Plus de cartons rouges chez les catégories jeunes (U13 à U18) = 20% des cartons rouges
- Moins de dossiers en instruction et audition = baisse des sanctions longues

Application du carton blanc s'accroît mais rappel ne doit être utilisé que pour contestations

○ **COMMISSION D'APPEL :**

- 7 dossiers :
 - ❖ 3 suites à décisions « Commission de Discipline »
 - ❖ 3 suites à décisions « Commission Litiges et Contentieux »
 - ❖ 1 suite à décision « Commission du Statut de l'Arbitrage »
- 4 décisions confirmées, 3 infirmées ou minorées.
- Trop d'absences excusées ou non excusées.

○ **ARBITRES :**

- 481 arbitres pour saison 2019/2020 : +47 soit +11% par rapport à saison 2018/2019 :
 - ❖ 128 jeunes
 - ❖ 71 arbitres Ligue
 - ❖ 269 arbitres District
 - ❖ 13 arbitres FFF dont 1 international + 7 JAF
- 119 arbitres formés sur la saison :
 - ❖ 11 féminines
 - ❖ 31 jeunes -18 ans
 - ❖ 26 jeunes -15 ans
- 350 examens et observations au niveau du District pour la saison.
- 27 stages de formations

Beaucoup de difficultés pour mise en place des examens pratiques (140) dû aux intempéries et reports de matchs

Le rapport moral est adopté à unanimité

E) INTERVENTION Bernard MARTIN – TRESORIER (Voir détails rapport activité en annexe)

BILAN FINANCIER 2019/2020

Le total des produits et des charges est inférieur au budget prévisionnel adopté le 30 août 2019.

Le bilan est fortement impacté par la crise sanitaire avec suppression des formations, annulation des animations et finales de fin de saison, diminution des sanctions disciplinaires et mise en chômage partiel du personnel.

Pour les produits baisse de 10% par rapport à la saison passée. Cela est en grande partie dû à l'absence des amendes disciplinaires. Pour les charges c'est une baisse de 20% qui est observée.

	2018 / 2019	2019/2020
Produits d'exploitation	642 762€	575 001€
Charges d'exploitation	641 213€	508 475€
Résultat Exploitation	1549€	66 526€

Les subventions sont plus importantes que la saison passée notamment avec une aide exceptionnelle accordée par la Ligue de Bretagne suite aux bons résultats financiers de la LBF sur la saison 2018/2019. Après l'intégration des produits et charges financières ainsi que les subventions d'investissements le résultat comptable est de : **+81671€**

Le Comité propose de ventiler cet excédent vers les clubs :

- Droits d'engagements des équipes en District (Toutes catégories) **gratuits pour saison 2020/2021**
- Frais administratif **gratuits pour saison 2020/2021**
- Dotations exceptionnelles aux clubs (**ballons + sacs à ballons**).

Monsieur PARE – Commissaire aux Comptes intervient :

En ma qualité de Commissaire aux Comptes, j'ai procédé au contrôle des comptes du District Ille et Vilaine qui sont constitués par le bilan et les comptes de résultat. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Commission des Finances de votre District. Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District de football d'Ille et Vilaine à la fin de cet exercice. Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

Le bilan comptable 2019/2020 ainsi que la ventilation de l'excédent sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021 :

BUDGET PREVISIONNEL DISTRICT 35 – 2020 / 2021			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	223 000	Ressources d'Exploitation	207000
Frais de commissions	60 000	Droits engagements clubs	0
Vacations Educateurs SSL	20 000	Amendes discipline	86 000
Stages-Formations	30 000	Statut arbitrage	5 000
Frais généraux	80 000	Stages - Formations	70 000
Dotation clubs - Equipements	25 000	Frais de gestion	0
Valorisation Bénévolat	8 000	Recettes diverses	12 000
		Prestations services (Partenariat)	34 000
Impôts et taxes	11 000	Subventions	282 500
		Conseil Départemental	25 000
Salaires + Charges	260 000	ANS Part Territoriale + Emploi	16 500
Salaires Brut Personnel	170 000	FFF	48 000
Salaires éducateurs SSL + SSD	30 000	LFA Contrat Objectif	96 000
Charges sur salaires	60 000	LBF Fonctionnement	97 000
Divers	67 000	Divers	71500
Dotation Amortissements	64 000	Transfert de Charges	2 000
Intérêts Emprunts	3 000	Produits financiers	1500
		Reprise prov. (Engagements et Frais adm.)	54000
		Quote part sub investissement	14000
Total Charges	561 000	Total Produits	561 000

Monsieur PARE commissaire aux comptes a examiné les comptes prévisionnels établis sous la responsabilité du Comité Directeur et n'a pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels.

Il n'a pas d'observation à formuler.

Le budget prévisionnel 2020/2021 est soumis au vote et adopté à l'unanimité

Le Président remercie les clubs pour leur confiance.

F) ELECTION COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT

M.PARE Joseph, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales indique qu'après vérification

Une Liste déposée - Liste Philippe LE YONDRE - celle-ci est conforme, tous les candidats inscrits remplissent les conditions d'éligibilités.

Mr LE YONDRE Présente sa liste

Cette liste renouvelée en grande partie

Mon souhait était d'inclure des présidents de clubs afin de rester toujours plus proche des problèmes rencontrés et de la vie des clubs. .



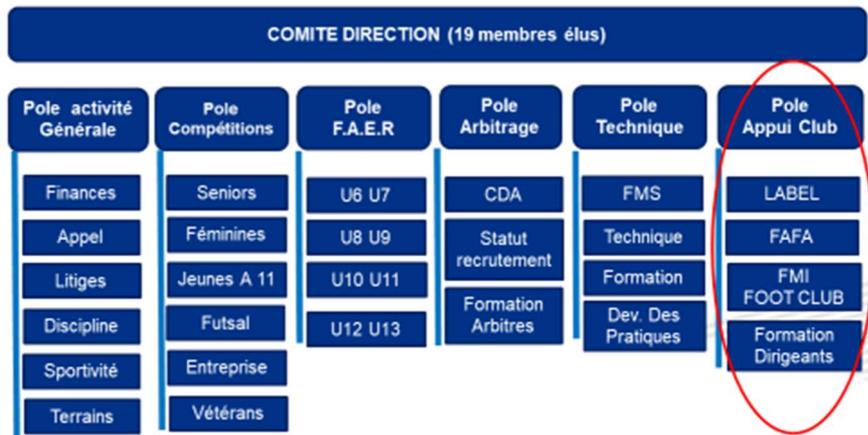
LES NOUVEAUX MEMBRES



Il est important que le District se renouvelle en proposant d'autres formes de football et en trouvant de nouvelles ressources financières mais il doit aussi être de plus en plus en appui des clubs et prendre en compte leurs avis et propositions.

Une nouvelle organisation du District est également proposée avec la création d'un nouveau pôle. « Pôle appui aux clubs »

Une nouvelle Organisation des commissions



Les élections ont lieu dans le respect des règles sanitaires. Après dépouillement et vérification des résultats par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

La liste de Monsieur LE YONDRE est élue avec 97,42% des suffrages exprimés.

RESULTATS	
Nombre Clubs inscrits	245
Total Voix des inscrits	573
Nombre clubs présents Ou représentés	216
Total Voix des presents/representes	539
Suffrage Exprimés [E]	503
Voix Pour [V]	490
Pourcentages de suffrages exprimés (V/E)	97,42%

G) VŒUX – PROPOSITIONS et TEXTES REGLEMENTAIRES :

- **VŒU US BOURGBARRE :**
 - Suppression du critère de classement et départage avec priorité des équipes de clubs sur équipes de groupement.

Intervention de Monsieur BOURGE Gaétan, Président du Club US BOURGBARRE:

Je considère que nous avons été victime d'une injustice et je voudrais rendre au football ce qu'il m'a donné avec le respect de ses valeurs : respect, sens de l'effort et apprendre à gagner et à perdre. La réforme du football des jeunes à 11 devait permettre aux petits clubs de leur laisser une chance de progresser. Nous sommes en groupement avec Laillé et Pont Péan.

Lors du Brassage des U14 pour la saison 2019/2020, nous terminons 3^{ème} ex-aequo de notre poule. Par rapport aux critères de priorité des équipes de clubs sur les équipes de groupement nous passons 4^{ème}. Il faut deux équipes pour passer au Championnat Régional. Pourtant, nous battons cette équipe sur le terrain et nous sommes recalés de part ce critère. Cela est difficile à faire comprendre à des jeunes c'est pour cela que nous demandons l'annulation de ce critère de priorité des clubs sur les groupements. En effet, les groupements sont nécessaires aux petites communes sinon demain il ne restera plus que 60 ou 70 clubs.

Nous demandons donc de revenir à des résultats sportifs, des résultats de terrain en supprimant ce critère de départage.

Monsieur LE YONDRE prend la parole et avise l'assemblée que ce point concerne un texte régional, qu'il sera donc nécessaire de passer par un vœu lors de AG Ligue. Mais avant cela Il est important de connaître la position des clubs du District sur ce point règlementaire sachant que le Comité Directeur du District est favorable et portera ce vœu si vous émettez ce jour un avis favorable.

Celui-ci est soumis au vote de l'Assemblée : AVIS FAVORABLE à la majorité (5 voix contre).

Ce vœu concernant des textes régionaux sera donc porté à l'assemblée générale de la ligue.

○ **MODIFICATION DES PYRAMIDES :**

- **PYRAMIDE LIGUE : (Pour Infos)**

L'arrêt des compétitions a eu pour effet de modifier les pyramides en Ligue et en District.

Suite à une Directive du Comité Exécutif de la FFF d'Avril 2020, les Assemblées Générales de Ligue et de District devront se positionner sur les suites à donner.

Le Président commente les 3 propositions qui seront présentées lors de la prochaine AG Ligue pour Validation.

Le Président souhaite avoir l'avis de l'assemblée de District sur ces propositions

A la majorité L'assemblée Donne un avis favorable pour la 3° Proposition à savoir :

Pyramide Ligue = 3 Groupes de R1, 6 Groupes de R2 et 12 Groupes de R3

- **PYRAMIDE DISTRICT :**

Du fait des règles fixées pour la fin de saison 2019/2020 nos pyramides se trouvent modifiées

Nous aurons pour cette saison :

- 6 Gr. de 12 en D1 – 9 Gr. de 12 en D2 – 11 Gr. de 10 en D3 et 14 Gr. de 10 en D4

Le comité Propose 2 solutions pour le futur

- 1- Retour Pyramide initiale soit 5 D1 - 9 D2 - 12 gr de 10 en D3 et 14 Gr de 10 en D4

PYRAMIDE DISTRICT - PROPOSITION PYRAMIDE -								
PROJET 1 RETOUR SITUATION INITIALE								
DIV	Nb Eq 19/20	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	2020/2021 Mouvement fin de saison			Nb Eq 21/22	Pyram 21/22
D1	60	72	6 X 12	Montées en R3	6	1° de chaque groupe	60	5 X 12
				descentes de R3	12	Variable de 10 a 12		
				Montées de D2	9	1° Chaque groupe		
				Descentes en D2	27	4 derniers + 3 moins bons 8°		
D2	108	108	9 X 12	montées en D1	9	1° Chaque groupe	108	9 X 12
				descentes de D1	27	4 derniers + 3 moins bons 8°		
				Montées de D3	11	1° Chaque Gr		
				Descentes en D3	29	3 derniers + 2 Moins 8°		
D3	120	110	11 X 10	Montées en D2	11	1° Chaque Gr	120	12 X 10
				Descentes de D2	29	3 derniers + 2 Moins 8°		
				Montées de D4	14	2 premiers chq Gr D4 Ph 2		
				Descentes en D4	22	2 derniers chaque groupe		
D4	140	140	14 X 10	Montées en D3	14	2 premiers chq Gr D4 Ph 2	xx	14 X 10
				Descentes de D3	22	2 derniers chaque groupe		

2- Garder 6 Groupes en D1

PYRAMIDE DISTRICT - PROPOSITION PYRAMIDE -

PROJET 2 = NOUVELLE PYRAMIDE

DIV	Nb Eq 19/20	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	2020/2021			Nb Eq 21/22	Pyram 21/22
				Mouvements fin de saison				
D1	60	72	6 X 12	Montées en R3	6	1° de chaque groupe	72	6 X 12
				descentes de R3	12	Variable de 10 a 12		
				Montées de D2	12	1° + 3 meilleurs 2°		
				Descentes en D2	18	3 derniers / groupe		
D2	108	108	9 X 12	montées en D1	12	1° + 3 meilleurs 2°	108	9 X 12
				descentes de D1	18	3 derniers / groupe		
				Montées de D3	21	1° Chaque Gr + 10 meilleur 2°		
				Descentes en D3	27	3 derniers chaque groupe		
D3	120	110	11 X 10	Montées en D2	21	1° Chaque Gr + 10 meilleur 2°	110	11 X 10
				Descentes de D2	27	3 derniers chaque groupe		
				Montées de D4	16	1° Chaque Gr + meilleur 2°		
				Descentes en D4	22	2 derniers chaque groupe		
D4	140	140	14 X 10	Montées en D3	16	2 premiers chq Gr D4 Ph 2	140	14 X 10
				Descentes de D3	22	2 derniers chaque groupe		

Ce second projet est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

Pour les clubs féminins, une réflexion va être aussi engagée.

- **COUPE MAXIME PORTIER :**

Vœu du Comité

Afin d'alléger le calendrier et laisser la priorité au Championnat il est proposé que la Coupe Maxime Portier ne soit réservée qu'aux équipes de Ligue. Les équipes de D1 ne participeraient pas à la Coupe Maxime Portier ce qui permettra de récupérer des journées pour les matchs reportés et allégera les compétitions. (Essai sur la saison 2020/2021)

Nota : Les clubs de D1 district pouvant déjà participer aux coupes suivantes

- Coupe de France – Coupe de Bretagne et Coupe Conseil Départemental

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les clubs.

H) INFOS PROTOCOLE REPRISE DES COMPETITIONS :

Monsieur LE YONDRE présente la fiche synthèse servant aux clubs pour la reprise des compétitions.

(Protocole de reprise des compétitions)

Un long débat et échange a lieu avec M. DEBARBAT et M.SAMSONOFF

Mr SAMSONOFF rappelle que les tests ne sont pas obligatoires pour la reprise des compétitions.

M.LE YONDRE rappelle qu'un référent COVID est obligatoire dans chaque club et doit être nommé.

En effet, celui-ci sera l'interlocuteur avec le District. Cette personne clairement identifiée sera notre interlocuteur privilégié lorsqu'il y aura de nouvelles dispositions.

Un club s'interroge et demande si ce référent peut être une personne ayant déjà une autre mission au sein du club. Le Président indique que bien sûr cela est possible.

Il est également rappelé que le port du masque est obligatoire dès l'entrée du stade pour les plus de 11 ans. Il est également obligatoire autour et sur le terrain sauf pour les joueurs, l'entraîneur principal et l'arbitre.

M.DEBARBAT interpelle en précisant également que les joueurs sur le banc de touche doivent porter un masque et ne doivent pas l'échanger avec un autre joueur lorsqu'il rentre sur le terrain. Il indique aux clubs qu'il peut y avoir des pochettes individuelles pour y glisser le masque pour chaque joueur. Il insiste également sur le fait que les bouteilles d'eau doivent bien être individuelles.

Un club demande si des sanctions peuvent être prises contre un joueur ne portant pas son masque. Mr DEBARBAT et Mr LE YONDRE répondent en précisant qu'il n'y aura pas de cartons jaunes attribués pour non-port de masque mais que nous comptons sur la responsabilité de toutes et tous.

M.DEBARBAT insiste aussi et rappelle aux clubs qu'ils ne doivent pas « faire la police » autour des terrains. Ce n'est pas leurs rôles. Autour des terrains chacun doit prendre ces responsabilités et les clubs ne doivent pas prendre le risque de s'interposer contre quelqu'un qui ne porte pas son masque.

En ce qui concerne les vestiaires, il est rappelé par Mr LE YONDRE que ceux-ci sont bien ouverts puisque le Décret du 13 août modifie le Décret du 10 juillet. Cependant, la collectivité territoriale peut prendre un arrêté interdisant l'accès de celui-ci si les conditions sanitaires ne sont pas respectées.

Mais par principe ils sont bien ouverts et accessibles.

Un club intervient et demande ce qu'il en est de la désinfection des vestiaires.

Mr SAMSONOFF répond en expliquant que normalement les vestiaires doivent être désinfectés après chaque utilisation mais admet qu'en pratique cela est bien sur compliqué à mettre en place. Cependant, il rappelle également que la fermeture des vestiaires ne peut être une raison pour reporter un match.

Mr DEBARBAT intervient et reprend ce que vient de dire Mr SAMSONOFF en expliquant que la réalité est bien différente des consignes sanitaires et qu'il est souvent difficile de les suivre à la lettre notamment en ce qui concerne la désinfection des vestiaires.

Il propose une alternative qui est par exemple de ne donner accès qu'à une partie des vestiaires (douches fermées par exemple) ou bien de désinfecter régulièrement seulement les poignées de porte et les boutons des douches et pour cela des lingettes désinfectantes peuvent suffire.

Depuis le 28 août, les spectateurs debout sont autorisés mais toutes les animations et le protocole d'avant et d'après match sont interdits.

Il est rappelé par Monsieur LE YONDRE que la Collectivité Locale peut prendre un arrêté pour limiter le nombre de spectateurs debout autour du terrain.

Un club intervient en indiquant qu'elle a reçu un document de sa municipalité lui indiquant qu'il doit rendre compte de toutes les rencontres car rassemblement de plus de 10 personnes.

M.SAMSONOFF indique qu'il faut envoyer à cette municipalité les documents indiquant que la reprise du football en compétitions est autorisée mais celui-ci admet qu'il n'est pas toujours simple pour les collectivités de se mettre à jour sur les règles.

Un club demande dans quels cas il peut y avoir des reports de match si cas COVID au sein du club.

M.SAMSONOFF explique pour un report de match il faut **plus** de 3 cas COVID avérés.

Pour se faire le club doit apporter un document de l'ARS qui est le document officiel.

Cependant, il y a un allègement puisqu'un document par le médecin traitant ou le médecin du club peut suffire.

Un club demande comment faire lorsque les différents joueurs qui sont avérés cas COVID n'ont pas le même médecin traitant.

M.SAMSONOFF explique qu'un seul médecin traitant peut faire le document en stipulant que dans ce club il y a plusieurs cas de COVID avérés.

Attention cependant à ne pas mettre l'identité des joueurs et Mr SAMSONOFF insiste sur ce point.

De plus, Mr. SAMSONOFF et Mr DEBARBAT indique que le joueur lorsqu'il est testé positif doit contacter l'ARS pour donner ses cas contacts.

L'ARS peut fixer alors des règles pour le club et l'on doit respecter ces règles.

C'est à la responsabilité de chacun de signaler à l'ARS et le document faisant foi pour les cas contact lors d'une rencontre est la feuille de match.

Les reports de matchs sont de droits lorsque l'ARS met le club ou l'équipe en quarantaine. Pour se faire, le club doit fournir le document de l'ARS stipulant la mise en quarantaine des joueurs.

Enfin, les entraînements peuvent être adaptés lorsqu'il y a plus de 3 cas COVID.

Mr DEBARBAT et Mr SAMSONOFF rappelle aux clubs présents que régulièrement des réunions sont organisés avec le Ministère de la Santé et qu'ils pourraient y avoir un assouplissement des règles à conditions que tout le monde joue le jeu sinon les règles restrictives pourraient être accentuées.

I) ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LIGUE

Délégués TITULAIRES					
1	CHATILLON PRINCE AC	René GAILLARD	14	ST GERMAIN PINEL AS	Lionel MOUSSU
2	BOURGBARRE US	Gaetan BOURGE	15	ST JACQUES AS	Alexandra ST HONORE
3	FOUGERES FC	Cédric DINET	16	ST MELOIR	Eric CHAGNAUD
4	GOSNE US	Olivier LESAGE	17	AS VEZIN LE COQUET	Bernard MARTIN
5	LA NOE BLANCHE Herm.	Christophe LAMBERT	18	SENS US	Marcel HUGUET
6	LECOUSSE ESP AS	Michel LEBRETON	19	TINTENIAC ST DOM FC	Christophe THEOT
7	CHELUN MARTIGNE Cadets	Jean Claude PERRIN	20	MARCILLE / BAZ./ST REMY	Bernard CANTO
8	MAURE PAYS ANAST FC	Michel CHAUDAGNE	21	RENNES ODIA FOOT	Christian LEBOSSE
9	NOYAL-CHATILLON US	Ronan BLANCHARD	22	LA SEICHE FC	Gilles THIEBOT
10	BAIE DU MONT FC	Gaby MARTIN	23	CANTON DU SEL FC	Damien COLAS
11	LE TERTRE GRIS	Claude GUILLEMOT	24	GOVEN SC	Michel HAYE
12	RENNES BREIZH FOBAL	Kévin CANIPEL	25	ST ERBLON OCB	Eric DELAUNAY
13	SENS/VIEUX-VY GAHARD	Elvis THUAU	26	PARIGNE LANDEAN	Sabrina MALLE
Délégués SUPPLEANTS					
1	Comité direction	Marcel DELEON	6	Comité direction	Pascal LEBASTARD
2	Comité direction	Constant REBILLON	7	Comité direction	Pierrette LOUIN
3	Comité direction	Laurent BENOIT	8	Comité direction	Christian RACINNE
4	Comité direction	Philippe LE YONDRE	9	Comité direction	Stéphanie ORAIN
5	Comité direction	Marc ESCALAIS	10	Comite Direction	Hervé JEHANNIN

La liste présentée est élue par l'assemblée présente à l'unanimité.

J) INTERVENTION M.BLOUIN : (Voir Intervention détaillée dans le rapport d'activité)

M.BLOUIN présente l'équipe technique du District avec l'arrivée de Théo RIVRIN cette année.

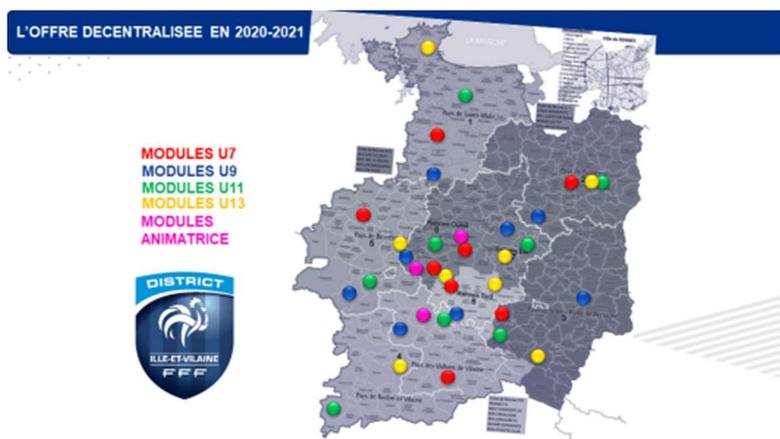
M. BLOUIN Revient sur les faits marquants cette saison et Les points à retenir pour la prochaine saison

- **PROJET EDUCATIF FEDERAL :**

- L'objectif est d'identifier, d'orienter et d'accompagner.
- Plusieurs rassemblements organisés cette année pour les sections sportives et les pôles espoirs que ce soit pour les joueurs ou joueuses.

- **FORMATION DES EDUCATEURS :**

- Objectif :
 - 1 équipe = 1 éducateur/trice.
 - Recenser, cibler et adapter l'offre des formations et faire une mise en projet.
- Diagnostic effectué sur 880 équipes :
 - Encadrement Seniors D1 et D2
 - Encadrement U13
 - Encadrement U14 à U19
- Pour la saison 2020/2021:
 - M.BLOUIN rappelle l'importance de se former ainsi que l'offre importante de modules décentralisés pour la saison 2020/2021.



- **DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES** :

Plateaux U6/U7 (Garçons et Filles) : jusqu'à 20 équipes sur un terrain avec possibilité pour les U9F de participer.

Rassemblements U9 (Garçons et Filles) : jusqu'à 12 équipes sur un terrain avec possibilité pour les U10F de participer

Alternance ateliers et Matches plateau U7

3 ou 4 rencontres et Un défi technique en U9

Présenter sur chaque plateau extraction foot clubs des licenciés du Club

Le club recevant le plateau est chargé de l'envoi de la fiche bilan au responsable secteur

Pour les U11/U13 nouvelles règles en ce qui concerne le coup de pied au but et les présences sur un terrain.

M. BLOUIN fait un point sur les engagements féminins et sur les nouveautés apportées durant cette saison notamment pour les Seniors et les U13/U15 F

- **10 clubs labélisés EFF**

CLUBS LABELISEES EFF



BRAVO AUX 10 NOUVELLES EFF LABELISEES !



En ce qui concerne **le Futsal**, les conditions de reprises sont difficiles avec la conjoncture actuelle et une décision concernant les coupes Futsal sera prise suite à l'Assemblée Générale.

Foot Loisir : création d'un challenge Foot 5

Pour conclure, Mr BLOUIN indique que des réunions d'informations en Visio conférence seront proposées cette année

VISIOCONFERENCE = REUNION D'INFORMATIONS

- **Responsables U13 Critérium**, le lundi 7/09/20
- **Responsables U14**, le lundi 14/09/20
- **Responsables U15**, le mardi 15/09/20
- **Responsables U16-U17-U18**, le mercredi 16/09/20
- **Responsables Techniques de club**, le jeudi 17/09/20
- **Clubs Féminins U6 à Senior**, le vendredi 18/09/20
- **PEF Jeunes et Féminin**, le lundi 21/09/20
- **Section Loisir**, le jeudi 24/09/20
- **LABEL Jeunes et Féminin**, le lundi 28/09/20 à 19h00,

19h

K) INTERVENTION DES INVITES :

- M.HILLION – Président de la LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL :

Je souhaite féliciter la nouvelle équipe élue et remercier également ceux qui n'y sont plus et qui ont travaillé pour le football Breillien durant toutes ces années.

Au niveau régional seules quatre contestations ont été faites pour la fin de la saison 2019/2020 merci de votre compréhension.

Je rappelle que la santé est la priorité mais nous espérons tous que le football pourra continuer malgré la pandémie.

Des aides sont également prévues sur les engagements par la Ligue et une opération gourde a été lancée avec la commande de 35 000 gourdes pour le territoire breton.

Je souhaite également remercier les clubs pour leurs investissements, pour rassurer les familles et faire passer les messages importants durant cette période si particulière.

Je souhaite rappeler que le football a besoin des jeunes et depuis plusieurs années il est important de voir la perte de licenciés dans ces catégories.

M.HILLION après avoir souhaité un bon début de saison à toutes et tous, remet avec Mr DEBARBAT, Président de la LFA la médaille d'Or de la FFF à Mr HAYE Michel, membre du Comité Directeur du District 35.

- M.BOURCIER – Vice-Président en Charge des Sports au Conseil Départemental :

Le District de Football d'Ille et Vilaine a une organisation qualitative et je vous remercie de l'engagement que vous avez sur le territoire. Nous sommes tous habitués à la glorieuse incertitude du sport en termes de résultats mais la situation sanitaire actuelle a un impact important sur l'organisation des compétitions et des entraînements.

Nous ne savons pas quand nous reviendrons à la normale, il y a des conséquences en matière de développement, en termes de santé, nous avons évidemment tous besoin de convivialité et de se dépenser notamment pour les jeunes. Mais il est important que nous respections tous les règles afin de faciliter la confiance des familles et des jeunes.

Deux décisions ont été prises au Département :

- Nous continuons à subventionner les manifestations même si celles-ci n'ont pas lieu.
- Un fonds d'aides aux associations de 5 millions d'euros a été créé. Celui-ci s'adresse aux structures en difficulté de trésorerie suite à l'arrêt des compétitions et à la perte de recettes. Nous sommes conscients que pour certaines structures cela peut être difficile, ce fond pourra donc être sollicité auprès du Département. En effet, le rôle premier des collectivités est que les structures perdurent.

Je vous remercie, j'ai pris beaucoup de plaisir à assister à votre Assemblée Générale et je vous souhaite bon courage à tous.

- M.DEBARBAT – Président de LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR :

Je souhaite féliciter Mr LE YONDRE et son Comité Directeur pour son élection. Pour rappel, le District 35 est le 4^{ème} District de France et le premier qui organise son Assemblée Générale.

Nous le répétons sans cesse c'est vous les clubs qui faites le football amateur.

Je tiens à rappeler qu'un tiers du budget de la FFF est consacré au Foot Amateur et que c'est grâce à vous que le football existe et évolue. Il y a de plus en plus d'aides directes vers les clubs. Le FAFA installation est dirigé vers les collectivités mais sert aussi les clubs. N

Nous aurons à réfléchir sur cette affectation ces prochaines années.

On peut noter une augmentation de 40% des aides aux emplois dans les clubs et la LFA souhaite vraiment que les centres de gestion puissent vous aider pour créer ces emplois.

Nous souhaitons le développement des formations à distance notamment pour les dirigeants et nous souhaitons accentuer la préformation pour les jeunes.

Par ailleurs, je rappelle qu'une Commission de Développement et animation des pratiques doit être mise en place dans chaque District.

La LFA veut continuer à récompenser les bénévoles et notamment les jeunes bénévoles car ceux sont eux l'avenir mais le week-end de valorisation des bénévoles qui devaient avoir lieu fin septembre pour la Bretagne est reportée au printemps.

Je souhaite féliciter le développement des arbitres au sein du District.

Enfin pour faire un point sur le Fonds de Solidarité pour le Football Amateur :

- Un fond de plus de 30 millions d'euros.
- 10€ par licencié : ce fond sera versé par la Ligue sur le compte club.
- Dotation en ballons pour les clubs de moins de 100 licenciés
- Revalorisation des aides aux clubs nationaux
- Aide aux clubs de D2F
- Revalorisation des frais de déplacement pour les compétitions nationales
- Augmentation de la dotation FAFA emploi
- Augmentation de la dotation au FAFA Formation

Je vous remercie de votre investissement, et c'est ensemble que nous arriverons à sortir de cette situation complexe qui nous empêche de faire le football que l'on aime.

M. LE YONDRE remercie à nouveau l'ensemble des clubs pour leur confiance leur souhaite un très bon début de saison avec l'espoir que nous retrouvions tous rapidement une pratique normale et sans contrainte pour le plaisir de toutes et tous.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 12h30 en regrettant que nous puissions clore cette assemblée par le traditionnel pot de convivialité. Il rappelle que les dotations du fonds de solidarité et dotation District sont à récupérer par les clubs à l'extérieur de la salle dans le respect bien sûr pour tous de la distanciation nécessaire.

Bonne saison a toutes et tous et à très bientôt sur les terrains.

Le Président Du District
Philippe LE YONDRE

Le Vice-Président
Marcel DELEON

Le Secrétaire Général
Laurent Benoit